

La vêtue peut être futilité ou simple utilité, comme au contraire, lourdement signifiante : vêtements religieux, parures des chefs... La mode se situe probablement quelque part entre ces deux extrêmes et mérite également l'intérêt. Comme l'écrivait Georg Simmel : « La mode est l'imitation d'un modèle donné, et ce faisant elle répond au besoin qu'a l'individu d'être soutenu par la société ». Mais, par ailleurs, c'est elle, également, qui, *a contrario*, permet à l'individu qui le souhaite de se démarquer.

C'est donc de l'apparence de l'être humain dont il sera ici question, mais de l'être humain vêtu. La manière de s'habiller peut n'être que la traduction d'un besoin (climatique, professionnel...) ou, au contraire, être lourdement signifiante (uniformes, vêtements religieux ou traduisant un signal sexuel...). Le vêtement peut être, également, l'expression de deux comportements contraires : la volonté de se singulariser (parures des chefs, habillements des « incroyables » ou des « zazous » de chaque époque...) ou celle de se fondre dans un moule commun (effets de mode, expression collective d'un groupe...). L'apparence vestimentaire, au croisement de ces différentes appréhensions, nous place à l'intersection de l'individuel et du collectif, tiraillés et en recherche d'un équilibre, un peu comme en Droit, où, sans cesse, l'on doit composer entre liberté du citoyen et obligations sociales.

Dès lors, l'apparence vestimentaire mérite d'être appréhendée tant dans ses aspects juridiques, culturels et artistiques que dans ses implications sociétales et patrimoniales.

Comme chaque année, la Bibliothèque nationale de France, l'Institut de Recherche pour un Droit Attractif (Université Paris 13) et le Centre de recherche juridique Pothier (Université d'Orléans), avec le soutien du LabEx ICCA, organisent un travail de réflexion susceptible d'apporter aux juristes le bénéfice d'une approche pluridisciplinaire et professionnelle sur une problématique contemporaine (et souvent même, intemporelle). Les collections exceptionnelles de la BnF permettent, non seulement de richement illustrer les démonstrations présentées, mais, aussi et surtout, d'apporter des compléments historiques et iconographiques indispensables à la compréhension de tout phénomène propre à l'humanité.



Droit(s) et apparence vestimentaire - du singulier au pluriel -

Vendredi 9 | **BnF** (site François-Mitterrand),
novembre 2018 | **petit auditorium**

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Géraldine Goffaux Callebaut,
Professeure à l'Université d'Orléans

Didier Guével,
Professeure à l'Université Paris 13

Catherine Aurérin,
*Directrice du département Droit, économie,
politique, de la BnF*

RECHERCHE ICONOGRAPHIQUE

Hélène Raymond,
*Coordinatrice scientifique de la numérisation,
Département Droit, économie, politique, BnF*



{BnF



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION



Réseau des Jeunes
Chercheurs du
LabEx ICCA



PROGRAMME

9h00 Accueil

9h30 Ouverture : Sylviane Tarsot-Gillery, *Directrice générale, BnF*, et Anne Fauchon, *Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales, Université Paris13 - Sorbonne Paris Cité*

9h45 Introduction : « Utilités, identités, usages », Didier Guével, *Professeur, Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université Paris13 - Sorbonne Paris Cité*, illustré par Hélène Raymond, *Coordinatrice scientifique de la numérisation, Département Droit, économie, politique, BnF*

9h55 Témoignage d'un couturier : Gustavo Lins

ENJEUX PATRIMONIAUX ET ARTISTIQUES

Présidence : Mustapha Mekki, *Professeur à l'Université Paris13 - Sorbonne Paris Cité*

10h15 Enjeux de patrimoine

La collection Gaignières ou la construction d'une histoire du costume : Anne Ritz-Guilbert, *Historienne de l'art HDR, Equipe de recherche de l'Ecole du Louvre*

La mode dans les collections du département des Estampes et de la photographie de la BnF : Corinne Le Bitouzé, *adjointe à la Directrice du Département des estampes et de la photographie, BNF*

Les enjeux liés aux collections de mode - l'exemple de Madeleine Vionnet : Lydia Kamitsis, *Historienne de la Mode, curateur indépendant*

Débats

11h30 Pause

11h45 Enjeux de création

Mode et propriété industrielle : Géraldine Goffaux Callebaut, *Professeur à l'Université d'Orléans*

Protection du défilé par la propriété littéraire et artistique : Nathalie Blanc, *Professeur à l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité*

La mode dans la jurisprudence américaine : Jean-Christophe Roda, *Professeur à l'Université Lyon 3*

Débats

13h00 Déjeuner libre

ENJEUX DE SOCIÉTÉ ET DE POUVOIR

Présidence : Catherine Aurérin, *Directrice du département Droit, économie, politique, BnF*

14h15 Témoignage d'un photographe : Charles Fréger

14h35 Enjeux de société

Dits et non-dits de l'apparence vestimentaire : Xavier Chaumette, *Historien de la mode*

Droit du travail et tenue vestimentaire : Laurent Gamet, *Professeur à l'Université Paris Est Créteil*

Droit pénal et tenue vestimentaire : Stéphane Detraz, *Maître de conférences à l'Université Paris Sud*

Droit fiscal et tenue vestimentaire : Anne Fauchon, *Maître de conférences HDR à l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité, Doyen de la faculté Droit Sciences politiques et sociales*

Débats

16h05 Pause

16h20 Enjeux de pouvoir

Costumes du monde du droit : Emmanuel Pierrat, *Avocat et écrivain, Conservateur du Musée du Barreau et Secrétaire général du Musée Yves Saint Laurent Paris.*

Quand le cinéma habille le juge et déshabille la Justice : Nathalie Goedert, *Maître de conférences HDR à l'Université Paris Sud*

Débats

17h15 Propos conclusifs : Anne-Emmanuelle Kahn, *Maître de conférences HDR à l'Université Lyon 2*

